



Référence : BIM-FP 24-012

Destinataires :

Responsables de l'évaluation ou de GeXamine
Responsables de BIM-FP dans les organismes scolaires
Conseillers pédagogiques
Enseignants des programmes Comptabilité et Secrétariat
Directions de centre

Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées.

Objet : Accessibilité d'un nouveau document comprenant les données à entrer dans les fichiers comptables des épreuves pour les programmes Comptabilité et Secrétariat

À la suite de la recommandation émise par le Comité provincial de concertation BIM-FP, et comme annoncé à la rencontre annuelle du 12 juin dernier, l'équipe BIM-FP mettra graduellement à disposition un nouveau document pour les épreuves des programmes Comptabilité (DEP 5231) et Secrétariat (DEP 5357) nécessitant l'utilisation d'un logiciel comptable. Ce document destiné à l'examineur comprendra l'ensemble des données comptables nécessaires à l'épreuve, lesquelles pourront être entrées manuellement dans le logiciel comptable utilisé par le Centre de formation.

Nous sommes d'avis que cette nouvelle méthode assurera une meilleure pérennité des épreuves BIM et simplifiera, dans les centres de formation, la gestion des données et l'utilisation générale des épreuves BIM, peu importe le logiciel et la version utilisés.

Ainsi, un nouveau fichier Excel portant le nom **Profil de l'entreprise** sera rendu accessible dans les épreuves concernées. Notre équipe continuera de rendre accessibles, le cas échéant, les fichiers (Sage 50 ou autre) fournis par l'équipe d'élaboration. Cependant, il est à noter qu'aucune migration ni mise à jour ne sera effectuée en lien avec ces fichiers.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, nous vous invitons à [communiquer](#) avec Mireille Lachaine (programme Comptabilité) ou avec Sonia Roy (programme Secrétariat).

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous présentons nos meilleures salutations.

L'équipe BIM-FP
bim@grics.ca